



CGT Educ'action Versailles
 La Rotonde-32-34 avenue des Champs
 Pierreux-92 000 NANTERRE
 .Tel : 06 40 16 79 39
 Commission paritaire n° : 1012S07065
 Dir. de publication : Régis Signarbieux
 IMPROFFSET GRIGNY
 Imprimé sur papier recyclé

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

Juillet- Aout-
 Septembre
 Bimestriel n° 169

SOMMAIRE	
Édito	1
Réforme du collège : notre ambition reste inchangée !	2
Un exemple d'expérimentation de 2ndePOP	2
« Carte unique » une menace sur l'enseignement professionnel public	3
Oui au lycée dans l'éducation prioritaire !	3
L'écho des départements	4
Appel massif aux contractuel-le-s dans le premier degré	5
PPCR, où en est- on ?	6
A travail égal, salaire égal	6
Les sales profs	7
Nos coordonnées	8

« Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark* »...

Et pas que... Pour paraphraser Shakespeare on peut dire que cette odeur a gagné notre société et que ses derniers soubresauts n'ont en rien permis de purifier l'atmosphère.

Au cœur de l'été nous avons à nouveau été touchés par la violence aveugle qui a frappé au hasard des hommes, des femmes, des enfants. Puis à la stupeur a succédé la consternation devant le type de débat qui s'ouvrait et le modèle de société émergeant de ces prises de parole des hommes politiques. La montée d'un fort sentiment xénophobe dans notre pays est évidente, on peut l'appeler racisme, islamophobie ou tout autre terme, ce qui est sûr c'est que la vie de nos concitoyens, camarades, amis, élèves, collègues d'origine maghrébine, immigrés en France depuis 1, 2, 3 ou 4 générations devient plus dure, plus tendue. Les barrières mises en place par les luttes antiracistes et le travail militant et associatif de ces dernières décennies ont été enfoncées par les politiciens, les médias et leur volonté d'instrumentaliser le débat public. La surenchère médiatique s'est nourrie des déclarations d'une droite qui cherche des voix à l'extrême droite mais aussi de

celles d'une gauche qui recule très clairement sur ce terrain, comme elle le fait sans complexe ou état d'âme sur celui de l'économie, du travail, des réfugié-e-s, des sans-papiers...

Sur le front syndical, la loi « Travail », porteuse d'un recul historique, aura définitivement permis de faire tomber le masque de nos pseudo gouvernants de « gauche ». Du refus de négociation avant l'écriture du projet, à l'utilisation du 49.3 (trois fois !) en passant par la tentative d'interdiction de manifester, Valls et Hollande auront utilisé tous les moyens pour museler une opposition largement majoritaire à ce texte dicté par le patronat.

« *Something is rotten in the state of Denmark* » et on n'est pas sûr d'avoir les moyens de repousser efficacement ces effluves putrides.

Par contre on peut continuer à faire ce que nous savons faire au sein d'une organisation syndicale qui n'a certes pas vocation à se substituer aux partis politiques, mais pour autant regroupe le plus grand nombre de militant-e-s de gauche, issus de l'ensemble des organisations politiques de celle-ci, et qui est aussi aujourd'hui le principal lieu de résistan-

ce à l'offensive ultra libérale, à la mise en concurrence des salarié-e-s, à l'individualisme et à la course aux profits. Nous l'avons montré dans les luttes ce printemps, nous avons continué cet été et le 15 septembre dernier dans la rue, et nous poursuivrons : il y a de la matière, y compris dans notre secteur !

Réforme du collège, éducation prioritaire, conditions de travail à l'école, rémunérations, carrières, attaques contre l'enseignement professionnel, telles sont les déclinaisons que vous pouvez retrouver dans ce journal de rentrée.

Rentré-e-s et mobilisé-e-s : c'est toutes et tous ensemble que nous défendrons une école émancipatrice et que nous essaierons d'apporter notre contribution au progrès humain, démocratique et social. Modestement mais sûrement. Car nous croyons à la force du collectif et que nous pensons que les lendemains qui chantent ne peuvent rester à l'état de slogan. « To be or not to be, that is the question » !

Marie Buisson
 Frédéric Moreau
 Co-secrétaires académiques

*Shakespeare, Hamlet, acte I.

Réforme du collège : notre ambition reste inchangée.

Résignation, c'est la sensation qui parcourt les salles des professeur-e-s en cette rentrée dans les collèges. Malgré une opposition massive des collègues à cette réforme du collège, malgré plu-

sieurs journées de grève et de manifestations, la Ministre est restée sourde préférant vaincre que convaincre. La grève et la manifestation à Paris le 8 septembre ont d'ailleurs montré les limites du mouvement alors que les personnels restent très critiques.

Tout ce que nous avons dénoncé se met en place, une aide personnalisée qui n'a de personnalisée que le nom, des conditions de travail qui se détériorent, des réunions à n'en plus finir, un temps de présence qui s'allonge, une mise en concurrence des personnels accrue... Dans certains établissements, des directions zélées ont imposé des modalités de mise en place des EPI contre l'avis des collègues, dans d'autres la réforme est passée sans vraiment changer quoi que ce soit. Chacun-e enseignant sa matière comme auparavant, en créant de façon très artificielle des EPI pour faire rentrer son enseignement dans un cadre politiquement correct. Cette variété de

situations reflète une réforme technocratique et mal pensée, le flou règne encore quant à la mise en place des EPI et à leur évaluation. Face à ce flou, il a été difficile d'arriver à construire un front commun et massif d'opposition. C'est que cette réforme passe à côté de sujets essentiels comme la réduction des effectifs par classe, la lutte contre les difficultés scolaires, l'échec scolaire et le décrochage.

A l'inverse des politiques menées, la CGT propose de changer radicalement de perspective et d'envisager le collège en fonction des élèves qui ne disposent que de l'école pour apprendre et acquérir les connaissances et savoirs nécessaires à une émancipation réelle. Face à la résignation, nous devons plus que jamais mettre nos valeurs en avant, retrouver le collectif pour la défense de nos métiers et de notre liberté pédagogique.

Sylvain Perrault

Elu paritaire certifié.



Un exemple d'expérimentation de 2nde POP

On le sait la voie professionnelle est souvent le champ d'essai des politiques éducatives en France. Depuis plus de deux ans, le ministère expérimente (mais cela devient souvent une réalité sans bilan dans l'éducation nationale) les 2Ndes POP, un nom clinquant pour 2ndes professionnelles à orientation progressive. Le but est de retarder l'orientation au sein d'un même champ d'activité pour les entrants en lycée professionnel. Si l'idée peut paraître séduisante car elle retarde le choix des élèves, la mise en pratique se révèle beaucoup plus compliquée et dévoile des objectifs moins avouables en terme d'offres de formation.

Au lycée professionnel, le rectorat a imposé sans consultation des personnels une 2nde POP (sans qu'elle en porte le nom) entre la filière maintenance des véhicules de transport routier et celle des véhicules particuliers. Les deux filières possèdent un tronc commun qui permet une spécialisation plus tardive. Il reste que dans le prolongement de la mise en place du bac pro 3 ans, on constate à nouveau une baisse de temps de formation professionnelle. Il ne s'agit pas ici de tirer un bilan dès le début d'année mais bien de souligner les interrogations des collègues en ce début d'année.

◆ Les élèves ont déjà fait sur la procédure AFFELNET un premier choix, la seconde POP n'étant pas proposée en tant que telle. Cela entraîne une confusion pour les élèves lors de leur

entrée.

- ◆ Rien n'est encore arrêté quant aux responsables de l'orientation à la fin de la seconde : un nouvel affelnet ? Une orientation interne ? Que faisons-nous pour les déçu-e-s les filières ayant des capacités d'accueil limitées ?
- ◆ Les stages doivent-ils être effectués dans les deux filières ? Deviennent-ils une propédeutique au choix d'orientation finale ?

On le voit toutes ces questions se posent sans que les personnels n'aient de véritables réponses. Si le ministère refuse de tirer le bilan, nous serons en capacité de le réaliser afin de faire entendre notre voix.

Mathieu Moreau
Co- SD 95

« Carte unique » une menace sur l'enseignement professionnel public

En juin 2016, le rectorat de Versailles a publié une circulaire sur les orientations académiques pour l'évolution de l'offre de formation dans les lycées pour les rentrées scolaires 2017-2018 et 2019. Ce texte est bien dans l'air de la période. L'objectif principal est le développement de l'apprentissage avec un objectif +50% d'apprentis en EPLE. L'annexe de la circulaire est sans ambiguïté « toute opportunité de développement de l'apprentissage dans les lycées devra être saisie ».

Le nouvel exécutif régional semble être

sur la même ligne. **La Région souhaite établir une carte des formations unique, regroupant les lycées et les CFA.** La délibération du conseil régional sur la "Carte unique" du 20 mai 2016 est édifiante et nous alerte sur cette orientation : « Favoriser le rapprochement lycées-CFA, notamment par le développement de classes mixtes et de parcours mixtes, la recherche d'une pleine utilisation des capacités d'accueil des lycées et des capacités conventionnelles des CFA par la mutualisation des plateaux techniques et des développeurs de l'apprentissage, et l'utilisation des

places vacantes en lycée pour l'accueil d'apprentis, (...) ».

par de l'argent public les plateaux techniques des CFA privés... Mais surtout, en poussant à la « mixité des publics », la cohabitation des apprentis et des élèves dans la même classe ne va sans pas sans poser des problèmes. 2 groupes alternent en parallèle 15 jours au lycée / 15 jours en entreprise. C'est donc un risque d'annualisation du temps de travail des PLP... La menace sur le statut est clairement annoncée, en 2014, Jean-Pierre Collignon (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) a déclaré à l'AEF que « travailler sur le statut des enseignants » est un des leviers pour développer l'apprentissage dans les EPLE. « On ne pourra pas le [faire] qu'avec des heures supplémentaires ». Il y a bien une menace qui plane sur nos statuts. Nous allons devoir être vigilant-e-s !

Cette délibération est lourde de menace, elle permettra de faire financer

Yannick Biliec

Secrétaire Départemental 91



Oui aux lycées en éducation prioritaire !

Depuis plusieurs mois maintenant des lycées des Hauts de seine mènent la lutte pour faire reconnaître leur droit à bénéficier des mesures concernant l'éducation prioritaire. Ils ne se satisfont pas de la déclaration de la ministre affirmant que l'éducation prioritaire s'arrête à la fin de la scolarité obligatoire, au collège donc selon elle. Dès la rentrée, les personnels

de Nanterre se sont mis en grève à 80 % et ont reconduit plusieurs jours la grève tout en multipliant les actions (visites d'établissements, happening à saint Lazare, occupation du lycée). Ce qu'ils revendiquent ? Que leur lycée soit reconnu comme relevant de l'éducation prioritaire pour avoir des assurances sur des moyens spécifiques pérennes et la reconnaissance de l'exercice spécifique de leur métier (primes et bonifications comme

du Lycée pour les autres personnels d'école et de collège). Ils demandent avec d'autres lycées de l'académie et de la région parisienne à être reçus par la ministre. La CGT Educ'action Versailles soutient cette demande et continuera à participer à la lutte pour la reconnaissance des lycées en éducation prioritaire, dès lors que ceux-ci font l'objet de difficultés sociales notoires.

Samuel Serre

SD 92

L'écho des départements

Dans le 78, une colère sourde qui ne demande qu'à s'émanciper !

Comme dans nombre d'établissements du territoire, la rentrée scolaire dans les Yvelines a été marquée par une vague de protestations qui demeure encore sourde et contenue.

Cette dernière rentrée du quinquennat accentue un peu plus le fossé entre la vision managériale du ministère et de ses énarques et celle des personnels de l'Éducation mobilisés chaque jour pour la réussite de nos élèves.

Réforme du collège, fin actée de l'éducation prioritaire, déstructuration des filières professionnelles au profit de l'apprentissage, vaste recours aux contractuels dans le 1^{er}

degré, perte de l'attractivité du métier chez les jeunes étudiants, nouvelles consignes de sécurité altérant le fonctionnement des vies scolaires et créant un climat de suspicion permanente... c'est le socle de notre métier qui se fissure de tous côtés, laissant s'infiltrer la doxa libérale et sécuritaire.

Nos établissements ne sont pas des îlots protégés, vivant en vase clos. Les attaques perpétrées contre notre pratique de l'éducation rejoignent les attaques contre le monde du travail. Une défense corporatiste de notre pratique éducative est vouée à l'échec face au rouleau compresseur qui détruit le modèle social français et les services publics.

Notre lutte doit être unitaire car la logique que nous combattons est unie autour de ses objectifs réactionnaires. Canalisons cette colère sourde qui traverse notre territoire, et par delà l'ensemble du pays, en nous unissant dans la rue dès le 15 septembre. Les personnels éducatifs des Yvelines doivent prendre toute leur place dans cette lutte des classes.

Sortons enfin de la colère, entrons dans l'action !

Sylvianne Laporte– Fray et Nicolas Terme

Co– SD 78

Le lycée René Cassin de Gonesse en lutte !

Les enseignant-e-s du lycée René-Cassin, réunis en Assemblée Générale le mercredi 31 août pour la pré-rentrée, ont, ensemble, décidé d'user de leur droit de grève à partir du vendredi 2 septembre à 8h30.

Ils ont appris fin juin que toutes les classes de leur établissement seraient très chargées, et particulièrement les classes de premières technologiques. Ils ont immédiatement informé le rectorat de Versailles de leur indignation et de leur détermination à refuser ces conditions de travail :

- ◆ En première STMG, une classe à 35 élèves et deux classes à 36 élèves
- ◆ Dans les autres classes technologiques et générales, une moyenne de 34 élèves par classe.

Et pourtant !!! Dans les filières technologiques, un grand nombre d'élèves connaît

d'importantes difficultés, qui appellent une amélioration des moyens et en aucun cas une dégradation des conditions d'enseignement ; dans l'ensemble des filières, de tels effectifs nuisent gravement à l'apprentissage des élèves et à la mise en place d'une pédagogie individualisée. Il est à noter également que le lycée accueille majoritairement des élèves issu-e-s des milieux les plus défavorisés sans pour autant bénéficier d'une dotation supplémentaire, l'établissement ne faisant pas partie du périmètre de l'éducation prioritaire.

Comme décidé lors de l'assemblée générale, le lycée était en grève le 2 septembre dernier. Une délégation composée d'enseignant-e-s, de parents et d'élèves a été reçue le 5 septembre.

Cette lutte est caractéristique de la situation des lycées dans le département comme dans le reste de l'académie. Dans le Val



d'Oise, en dehors de ce qui était auparavant l'éducation prioritaire, les secondes sont construites sur une base de 35 élèves. Il paraît ainsi particulièrement difficile de favoriser la réussite de tous dans ces conditions. Mais est-ce vraiment le but?

Mathieu Moreau

Co– SD 95

Appel massif aux contractuel-le-s dans le premier degré

Si la pratique du recours aux contractuels est bien installée dans le second degré, il n'en est pas de même dans le primaire. Depuis 5 ou 6 ans quelques départements seulement y ont procédé. Mais, même avec un concours supplémentaire à Créteil, la pénurie se poursuit, le compte n'y est toujours pas.

Pire, la même pénurie se dessine dans l'académie de Versailles. L'année dernière, outre les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise avait aussi recruté des contractuels. En fin d'année scolaire, le recteur a invité les représentants du personnel pour leur annoncer la gravité de la situation et la décision de recruter autour de 350 contractuels dans l'académie (dans les 4 départements). Il a évoqué le manque de personnel et aussi la prévision d'un concours 2016 donnant moins de PES que celui de 2015.

Dans les Hauts-de-Seine, l'intersyndicale premier degré (CGT, FO, SUD, FSU, UNSA et CFTD) s'est réunie et a fait des propositions communes malgré des divergences sur fond de lutte contre la loi travail. Ces propositions visaient au

recrutement de fonctionnaires et non de contractuels ; par la création d'un concours spécial académique et le prélèvement sur les listes complémentaires d'académies proches qui n'y ont pas recours. Le ministère a tout refusé en bloc.

Le recrutement massif de contractuels a donc constitué l'événement de la rentrée à Versailles. Les DSDEN s'y sont mises dès juin et, par exemple, à la rentrée il y avait

déjà 80 collègues contractuels en poste dans le 92. Lorsque tous les postes vacants permettant d'affecter les derniers titulaires sans postes, il est fort probable qu'il faudra de nouveau avoir recours à des contractuels.

L'administration donne des garanties sur le suivi et la formation des collègues, nous savons aussi que les recrutés en septembre seront payés un an et non pas 10 mois, mais

il va falloir être vigilants sur ces sujets. Enfin, le recrutement de contractuels ne peut devenir une pratique habituelle qui défausserait le gouvernement de ses responsabilités dans le recrutement de fonctionnaires. Toute l'esbroufe autour des soi-disant 60 000 postes ne peut tromper personne : le compte n'y est pas, les postes supprimés sous Sarkozy n'ont pas été rétablis par Hollande.

Jean Grimal

Membre du bureau académique

Elu CAPD 92



Quelques repères chiffrés pour l'académie de Versailles dans le premier degré :

Il y aura 500 créations de postes à cette rentrée.

Il reste qu'il faut mettre en avant la libération de 950 postes pour retraite ou détachement. Cela donne un solde suite au mouvement inter de 198 postes.

Les ressources :

Il y aura 1750 stagiaires accueillis cette année (jury de titularisation en cours, 220 avis défavorables, il sera proposé peu de licenciements, les renouvellements ne donneront que des mi-temps). C'est moins que l'année passée.

Il y avait 6.000 inscrits au concours. 4.800

aux écrits mais moins de 2.300 présents aux deux écrits, il y a 2.000 admissibles avec une note d'admissibilité à 07/20. Il était évident qu'après les épreuves d'admission il n'y aurait pas 1 750 admis comme attendait le rectorat. ... ce qui est inférieur aux attentes du rectorat.

Le recteur a demandé et obtenu le lissage des 3 concours (il pourra prendre plus de candidats du concours 3^{ème} voie s'il ne fait pas le plein sur le concours normal).

Du coup il a pris la décision de recru-

ter des contractuel-le-s pour pallier aux manques de stagiaires dans le premier degré.

Cela se traduit dans les faits par un recrutement de plus ou moins 300 selon les résultats concours et titularisation. Une réunion avec les DASEN et les pôles emploi a été organisée pour proposer des reconversions, il s'agira de contrats d'un an, l'accueil et l'accompagnement sont en cours de calage.

Marie Buisson

Co-secrétaire académique.

PPCR où en est-on ?

Manuel Valls a fait le choix de mettre en œuvre l'accord « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique contre l'avis des organisations syndicales majoritaires dont la CGT.

La ministre a annoncé une revalorisation des grilles ainsi qu'une modification des cadences d'avancement pour les personnels enseignants et d'éducation.

Pourtant, à y regarder de plus près, cette revalorisation n'est pas si nette que cela :

- parce qu'elle est loin de compenser la perte d'environ 14% de pouvoir d'achat depuis 2000

- parce qu'une partie de l'augmentation annoncée traduit l'intégration partielle de

l'ISOE dans le salaire

- parce que le rythme de progression choisi est plus lent que celui du grand choix
- parce qu'un troisième grade (la classe exceptionnelle) est créé pour seulement 10% des personnels ayant eu la « chance » d'être choisis pour assurer certaines fonctions ou ayant exercé 8 ans en éducation prioritaire

- parce que l'évaluation (en cours de discussion) permettra toujours une carrière au mérite...

Factuellement, l'augmentation indiciaire par échelon (et l'intégration partielle des indemnités) se fera chaque 1^{er} janvier de 2017 à 2020.

Pour l'année scolaire 2016-2017, les promotions d'échelons et les passages à la hors-classe se feront, pour les collègues promouvables, comme par le passé.

A partir de la rentrée 2017, les collègues avanceront tous au même rythme en classe normale (avec un gain possible d'une année pour les passages aux 7^e et au 9^e échelons pour les 30% les mieux évalués) et le passage à la hors classe ne sera possible qu'à partir du 9^e échelon au lieu du 9^e actuellement.

La CGT Educ'action ne se satisfait pas de cette revalorisation. Elle continue d'exiger une augmentation immédiate de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de 400 euros en rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Elle revendique une classe/grade unique, avec avancement uniforme sans notion de mérite.

Michael Marcilloux
Membre du bureau académique

A travail égal, salaire inégal !

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au sein de la filière administrative de l'Éducation Nationale fait aujourd'hui l'objet de négociations. **Ce nouveau régime indemnitaire a fait l'unanimité contre lui lors d'un vote au conseil supérieur de la Fonction publique en 2013. La CGT se prononce résolument contre le nouveau régime indemnitaire et sa mise en œuvre pratique. Pourquoi ?**

Au-delà de notre position sur le fond qui est l'intégration du régime indemnitaire dans le salaire et la revalorisation du point d'indice, la CGT est opposée au RIFSEEP qui est un système d'individualisation et de copinage qui ne fera qu'accroître les dérives que nous avons connues avec la PFR (prime de fonction et de résultat). La RIFSEEP reprend l'idée centrale de la PFR d'une prime composée d'une indemnité de fonction versée mensuellement et d'un complément indemnitaire annuel.

Pour notre académie, la CGT était présente lors des réunions rectorales qui por-

taient sur les postes susceptibles d'être qualifiés en catégorie I pour les ADJAENES. Si quelques revendications des représentant-e-s des personnels ont pu être prises en compte à la marge, les propositions finales ne sont pas du tout à la hauteur des besoins de revalorisation. Seule une poignée de postes feraient partie de cette catégorie I. Avec le RIFSEEP, la généralisation de la cotation des postes engendrera un

nouveau blocage de la mobilité.

Face aux interrogations syndicales, il a été répondu que le classement des postes par catégorie donnerait « un éclairage » mais qu'il n'y aurait pas de corrélation systématique avec le passage des cadres C en cadres B. Le rectorat a l'intention de requalifier des postes pour des cadres B à un "rythme raisonnable", c'est-à-dire principalement en fonction des départs. Il s'agit bien d'aménager à la marge sans augmentation de moyens, cette proposition est largement insuffisante au regard de nos revendications.

Il est inconcevable que le régime indemnitaire varie d'une académie à une autre alors que, à grade identique, le travail des collègues est le même. Sur un plan pratique, tout en restant opposée à ce décret, **la Cgt souhaite un cadre national pour l'ensemble des académies, seul à même de donner des garanties individuelles et collectives aux collègues.**

Marie Buisson
Co-secrétaire académique



Les sales profs !

Le gouvernement choisit l'intimidation comme dialogue social face à la CGT et au mouvement unitaire !

Extrait du communiqué confédéral :

Ce mercredi 31 août, deux militants CGT du Havre ont été arrêtés comme des grands criminels à l'aube, chez eux, juste avant une assemblée générale de rentrée en Seine-Maritime, en présence de Philippe Martinez. Les deux camarades ont été transférés à Paris pour être entendus en lien avec la manifestation du 14 juin dernier.

Personne ne croit au hasard, alors que la rentrée sociale s'annonce particulièrement tendue, le Gouvernement

refuse d'entendre que la loi Travail est minoritaire dans son propre camp, de même qu'elle continue à être rejetée de façon constante par plus de 70 % de l'opinion publique et même 90 % des salariés, les premiers concernés par la régression des droits qu'impose la loi.

La criminalisation de l'activité syndicale, la répression féroce contre des dizaines de militants de la CGT, d'Air France, des Goodyear, à Paris, Le Havre, Marseille, Grenoble, Lille, partout en France, est la seule méthode de «dialogue» qu'a choisi le Gouvernement. Elle ne fait que renforcer la détermination du mouvement unitaire avant le meeting commun du 7 septembre à Nantes et la journée d'action du 15 septembre.

Pour l'abrogation de la loi Travail, pour de nouveaux droits, l'emploi, la réduction du temps de travail, les salaires, mobilisons-nous toutes et tous le 15 septembre !

De nouvelles expérimentations en LP à prévoir !

Extrait du café pédagogique.

N Vallaud Belkacem partage son intérêt pour l'enseignement de la philosophie en LP. "On fait le bilan de la réforme du lycée. Il faudra revenir sur certains points comme la philosophie en LP", dit-elle. "On ne peut pas laisser une génération de lycéens professionnels passer à coté de ça". Aucune date n'est donnée pour ce nouvel enseignement.

La ministre a rappelé les mesures qui seront appliquées à la rentrée comme la possibilité d'opter pour une autre orientation dans le premier trimestre de 2de professionnelle, les pôles de stages, la semaine

de préparation au stage en entreprise, la création de 500 nouvelles formations vers des métiers d'avenir à la rentrée 2017, l'expérimentation de l'orientation en BTS sur décision du conseil de classe de terminale.

En conclusion, N Vallaud Belkacem a annoncé l'expérimentation "de nouvelles modalités pédagogiques" associant des chercheurs pour "ouvrir les lycéens aux métiers de l'avenir". Elle en dira plus dans quelques semaines.

AIR FRANCE : LA VIOLENCE DES CHEMISES

CHEMISE EN TISSU



CHEMISE EN PAPIER



Annnonce du

recteur de l'académie de Versailles

Recherche personnel qualifié pour mission auprès d'enfants. Qualités recherchées : sens du contact avec les enfants, connaissances en français, anglais, histoire, géographie, science, activités physique et sportives, musiques, maîtrise de la pédagogie, du relationnel avec les parents des élèves, autonome mais extrêmement surveillé. Aucune formation lors de la prise de poste. Rémunération qui ne doit pas être la motivation principale pour le poste.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le recteur de l'académie de Versailles voire Mme la ministre. Candidat non sérieux s'abstenir.

ADRESSES UTILES



CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs
Pierreux

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour
être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'in-
formations pratiques et d'actualités sur notre site
Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

cgteducaction78@gmail.com

Co-secrétaires départementaux :

Sylviane Laporte- Fray Nicolas Terme

Permanence : Vendredi

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

sdencgt9@gmail.com

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : merc. 10h-12h, jeudi

10h-16h, vend. 15h-18h

SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs

Pierreux 92 000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré ☎ 06 40 58 25 46

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Samuel SERRE

Permanence : le vendredi à partir de

10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : [http://](http://www.cgteducaction95.ouvaton.org)

www.cgteducaction95.ouvaton.org

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et ven-

dredi 10-17h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE